TL/F466-1

Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Indonésie à Paris

Monsieur l'Ambassadeur

Nous, les membres soussignés de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, dans l'esprit de la Résolution n° 84 de l'Assemblée du 3 décembre 1991,

Considérant l'emprisonnement, par l'Indonésie, du leader de la résistance du Timor oriental, M. Xanana Gusmao, à la veille des négociations des Nations unies visant à obtenir une solution politique dans le respect de la Charte et des résolutions pertinentes de l'ONU ;

Considérant que l'ONU, le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et beaucoup d'autres organisations internationales continuent à ne pas accepter l'occupation du Timor oriental,

Protestons contre la détention, sans assistance judiciaire et sans possibilité de visite par la Croix-Rouge internationale, du leader timorais, M. Xanana Gusmao, et demandons au gouvernement indonésien sa libération immédiate.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre haute considération.

3 décembre 1992

Raul Brito (RAUL BRITO)

(FINSBERG) Manuela Aguiar (M. AGUIAR)

(Lopez Hendres) (LECUSI)

(BORDERAS)

(P. ROSETA)

(ROMAN)

(MARTINEZ)

(FOSCHI)

(NUNEZ)

(N. VAZQUEZ)

(POCAS SANTOS)

(PUIG)

(DE DECKEN)

(PECRIAUX)

(CORE)

(P. MOYA)

(L. VINCI)

(GOTTARDI)

(BENVENUTI)

Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Indonésie à Paris

Monsieur l'Ambassadeur

Nous, les membres soussignés de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, dans l'esprit de la Résolution n° 84 de l'Assemblée du 3 décembre 1991,

Considérant l'emprisonnement, par l'Indonésie, du leader de la résistance du Timor oriental, M. Xanana Gusmao, à la veille des négociations des Nations unies visant à obtenir une solution politique dans le respect de la Charte et des résolutions pertinentes de l'ONU ;

Considérant que l'ONU, le Conseil de l'Europe, le Parlement européen et beaucoup d'autres organisations internationales continuent à ne pas accepter l'occupation du Timor oriental,

Protestons contre la détention, sans assistance judiciaire et sans possibilité de visite par la Croix-Rouge internationale, du leader timorais, M. Xanana Gusmao, et demandons au gouvernement indonésien sa libération immédiate.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre haute considération.

Adrien DURAND

SIR JOHN HUNT

Leni Fischer

3 décembre 1992

FERRARINI

(ABILIO CURTO)

(JEAN-MARIE CARO)

(CALDORO)

(ANTRETTER)

Assembly of Western European Union

3rd December 1992

His Excellency the Ambassador of Indonesia in Paris

Your Excellency,

In the spirit of Assembly Resolution 84 of 3rd December 1991, we, the undersigned members of the Assembly of Western European Union,

Considering the imprisonment by Indonesia of the East Timor resistance leader, Mr. Xanana Gusmao, on the eve of the United Nations negotiations for obtaining a political solution with due respect for the United Nations Charter and relevant resolutions;

Considering that the United Nations, the Council of Europe, the European Parliament and many other international organisations still do not accept the occupation of East Timor,

Protest at the detention, without legal assistance and with no possibility of visits from the International Red Cross, of the Timor leader, Mr. Xanana Gusmao, and urge the Indonesian Government to release him immediately.

Yours sincerely,

(BAARVELD SCHLAMAN)

(CARLOS PINTO)

(FERNANDES MARQUES)

(KEITH SPEED)

(LORD NEWALL)

7466

Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale

Le Greffier

43, avenue du Président Wilson - 75775 Paris Cedex 16
Tél. : 47 23 54 32 - Fax : 47 20 45 43

Paris, le 3 décembre 1992

Monsieur l'Ambassadeur,

Monsieur Brito, au nom des cosignataires de la lettre ci-jointe, souhaiterait que vous vouliez bien accepter de le recevoir en audience soit ce soir soit demain matin afin de présenter quelques commentaires.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

Georges MOULIAS
Greffier

Son Exc. M. Tisna AMIDJAJA,
Ambassadeur d'Indonésie en France,
47-49, rue Cortambert,
75116 Paris